



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Format DIN A1 à l'échelle 1:2500
Fond de carte : PCN © Origine Cadastre
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites
0 20 40 80 120 160 200 m

- Parcelle concernée par un droit de préemption
- PSZAE - ZAE projetée
- Parcelle cadastrale / bâtiment
- Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL
«ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES»
Annexe 5 - terrains ou ensembles de terrains regroupés auxquels s'applique le droit de préemption
56. Schifflange (Herbett)
Commune de Schifflange
Extrait A1

